

---

## **Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 1<sup>er</sup> décembre 2015**

Approuvé à la séance du 26 janvier 2016

Présents : Mmes Besnard, Delforge, Fleixas, Le Gal, Mabire, Anne Millet, Sylvie Millet, Odièvre, Panchou ; MM. Ben Moussa, Bénard, Bertrand, Cedeno, Gaffet, Garnier, Grancher, Huyart, Jego, Joignant, Maréchal, Sadeg, Zlitni.

Excusées représentées : Mmes Goujon, Leray, Lecroq.

Excusé : M. Duflo

Excusé représenté : M. Dubourg

Excusée : Mme Brulin.

Absents : Mmes Arnaud, Marc ; MM. Costa-Drolon, Delaunay, Letray, Magoarou, Richer, Texier.

Invités : Mme Delacour-Baudry, M. Lauwick, Mme Motte, M. Vautier, Suzannah Monnier pour présenter le programme *Professional English*.

Secrétaire de séance : Isabelle Delacour-Baudry

26 votants

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 septembre 2015.
2. Informations du directeur (recrutement, fondation).
3. Budget 2016.
4. Répartition des budgets pédagogiques.
5. Point Relations internationales.
6. Vacance du logement de fonction de l'IUT site Frissard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
7. Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 18h30.

Le président invite les administrateurs à observer une minute de silence en hommage au directeur de l'IUT de Marne la Vallée tué le 13 novembre 2015. Puis, il salue les étudiants nouvellement élus. Il leur demande de se présenter.

Les étudiants font part de leur volonté de représenter et de défendre les droits des étudiants. Pour eux, c'est une bonne expérience et c'est très formateur de participer au CA.

M. Cedeno, qui remplace Pascal Vautier, se présente.

Les administrateurs et administratrices se présentent.

#### **1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 29.09.15**

M. Duflo veut apporter une modification (enlever « tablettes pour confidentialité »).

Brice Dubourg : une phrase commence par APB. A remplacer par SCODOC.

26 votants

**Résultat du vote avec les deux modifications : 9 abstentions, 17 oui**

#### **2. Informations du directeur**

L'UNPIUT lance une fondation nationale pour récolter de l'argent à redistribuer aux 113 IUT (fonds fléchés). La fondation de France hébergera la fondation nationale des IUT.

Les IUT pourront concourir pour le financement de projets.

Bruno Sadeg demande quelle est la différence par rapport à une association. Le régime de défiscalisation est différent.

Retour sur le recrutement des étudiants validé par le Conseil d'administration : le CA fixe les effectifs et le bac d'origine des étudiants. Cela permet d'avoir un recrutement diversifié.

Un tableau récapitulatif du recrutement 2015 daté du 15 octobre 2015 a été transmis (données fournies par le service formations).

Il précise clairement les effectifs finaux de bacheliers technologiques.

Le directeur trouve que les départements ont travaillé le mieux possible pour faire de la place aux bacheliers technologiques.

Les directives ont été suivies à 96%. C'est très satisfaisant.

Evaluation des DUT et LP.

Armelle Motte fait un point sur l'évaluation. Les dossiers d'auto-évaluation des spécialités de DUT ont été transmis à la DGESIP fin septembre. Les CPN travaillent sur les dossiers. L'IUT a eu six visites d'experts dans les départements. Ils ont rencontré la direction, des étudiants et les équipes pédagogiques.

L'évaluation de l'ensemble de l'IUT par la CCN aura lieu en février ou mars 2016.

La deuxième phase de notre évaluation sera l'accréditation, qui consiste pour l'université à décider pour quels diplômes elle demande à être habilitée, en fonction de son analyse du besoin de formation, de ses forces et moyens. L'accréditation concerne les licences, licences professionnelles et masters.

Premiers renseignements pour le 15 janvier 2016 (remontée des notes d'opportunité et maquettes)

Audition des projets par le groupe de pilotage des formations du 15/01/16 au 15/03/16.

Validation par le CFVU le 15/03/16 puis remontée à la DGESIP.

Pour le directeur, l'évaluation permet d'apporter un nouveau regard sur nos opérations et conditions de fonctionnement. C'est positif pour l'IUT.

### **3. Budget 2016**

Le directeur présente la répartition du budget 2016 avec une comparaison sur trois exercices.

Les recettes sont explicitées, notamment la TA et la FC.

Le directeur confirme que l'IUT a la maîtrise de son budget propre intégré.

Il faut néanmoins garder une certaine vigilance pour le bon reversement de nos recettes.

Il y a eu peu de variation entre 2014 et 2015 à l'exception de la collecte de taxe d'apprentissage (TA).

La forte augmentation des recettes constatée doit beaucoup au travail du service financier et des personnes chargées des relations avec les entreprises.

A cause de l'augmentation imprévue des recettes de TA beaucoup de dépenses ont été faites en fin d'année. Le directeur remercie le service financier pour cet énorme travail qui a été très bien fait.

En 2016, on dépensera dès janvier. Ce sera plus serein pour les commandes.

Serge Bertrand : un peu plus de dépenses ne veut pas dire qu'il y ait du gaspillage. On ne peut pas payer des personnes avec cet argent qui ne peut être employé pour la masse salariale. Il y a moins de moyens en personnel.

Le directeur procède à l'explication de certaines dépenses comme l'électricité ou le chauffage. Des stickers vont arriver pour sensibiliser les étudiants et personnels à la nécessité de réaliser des économies d'énergie.

Des étudiants de HSE aident les TPE à rédiger des documents de sécurité. M. Bénard demande si cela ne pourrait pas être mis en valeur. Le travail des étudiants a fait gagner du temps aux entreprises et leur a fait économiser de l'argent. A valoriser.

Sylvie Millet trouve que le budget est trop simplifié pour pouvoir être analysé.

Le directeur dit qu'il n'y avait pas plus de détails avant. Si un administrateur le veut en entier, ce n'est pas impossible. Cela a été fait l'année dernière.

Plus généralement, le directeur constate que l'université n'a pas assez de masse salariale pour recruter des personnels sur les postes libérés par les départs et mutations. Cela affecte gravement l'IUT qui a au minimum 11 postes non pourvu en enseignement et recherche et 3 personnels BIATOS. Au cours du dialogue budgétaire avec l'université, il est reconnu que l'on a recours aux heures complémentaires pour assurer les enseignements.

Le budget total de l'IUT est d'environ 24 millions €.

Le vote de l'IUT est indicatif, c'est celui de l'université qui compte.

Les administrateurs procèdent au vote du budget 2016.

26 votants.

**Résultat du vote : 18 abstentions, 8 oui**

### **4. Répartition des budgets pédagogiques**

Les budgets des départements sont construits à partir de projets à titres indicatifs (après un premier tour avec les départements). Des modifications ont été demandées à un second tour avec les départements.

Le directeur explique les budgets des départements. La somme supérieure prévue pour GMP pour l'achat d'une machine professionnelle sera attribuée par prélèvement sur le fonds de réserve de l'université.

Les départements seront un peu plus financés, il y aura un peu moins de moyens pour les services généraux, sans pour autant sacrifier la sécurité.

A la demande de Sylvie Millet, le directeur explique la clé de répartition pour les départements pour le fonctionnement. Le directeur a demandé aux départements de lui soumettre des projets chiffrés. C'est en fonction de ces demandes que la répartition fonctionnement / investissement a été effectuée. Une partie du fonctionnement des départements a été fléchée pour créer de l'investissement. Le conseil de direction a accepté les propositions en amont.

A la demande de M. Benoît Ben Moussa, le directeur explique les parts respectives en fonctionnement et investissement des budgets alloués aux départements. Au cas où des besoins subsisteraient en investissement, les arbitrages seront effectués au budget rectificatif 1, en mars 2016.

Benoît Ben Moussa pense que cela peut être contre-productif de retirer du fonctionnement pour des projets.

Christophe Garnier fait remarquer que les projets étaient faits en fonction de l'argent disponible avant. Les administrateurs procèdent au vote sur la répartition des budgets pédagogiques.

26 votants.

### **Résultat du vote :**

**12 oui - 14 abstentions**

#### **5. Point Relations internationales : Professional English**

Karine Delforge du département TC et Suzannah Monnier de GEA présentent le programme Professional English (PE) qu'elles animent depuis 8 ans.

Les départements TC, GLT et GEA participent à ce programme, dont le but premier est de fournir aux étudiants des compétences opérationnelles en entreprise en anglais. Recrutement : entre 15 et 20 étudiants par an.

Le recrutement a lieu au 1<sup>er</sup> semestre sur lettre de motivation en anglais, sur CV et avec l'avis des trois départements.

Les intervenants sont des professionnels d'entreprise ou des universitaires du réseau. Ils sont payés par l'IUT (hébergement compris). L'IUT consacre le budget nécessaire à ce programme ambitieux : 26000€. Au deuxième semestre, les cours commencent ; au troisième trimestre, il y a la préparation au TOEIC et la recherche de stage en milieu anglophone : Les stages ont lieu l'été et empêchent les étudiants d'avoir un job d'été, ce qui peut être un frein.

Au semestre 4 : TOEIC, séminaires intensifs sur une période de 7 semaines. Stages de 10 semaines en milieu anglophone. Financement par bourses Erasmus+, par la Région et les étudiants eux-mêmes.

Les enseignants pilotes du programme effectuent les visites de stages en juillet et août.

Une réactivité est nécessaire en cas d'urgence.

Les soutenances de stage ont lieu en amphithéâtre avec les tuteurs de stage, partenaires, intervenants.

PE apporte une mention sur le diplôme, fruit d'une notation tout au long de l'année.

Serge Bertrand souligne l'investissement des deux professeurs.

Pour étendre à d'autres départements, notamment les spécialités industrielles, il faudra des énergies pour piloter. Le directeur y serait très favorable, mais c'est typiquement un exemple pour lequel le gel de postes empêche l'IUT de réaliser tous ses projets. Financer ce programme n'est pas un problème pour le directeur.

#### **6. Point relations internationales**

Le directeur fait le point des relations internationales d'après les documents fournis par le directeur adjoint RI, empêché.

Il est indispensable de former les étudiants et tous les personnels à l'international sinon nous ne sommes pas un établissement d'enseignement supérieur. Par exemple pour la répartition par le ministère des budgets et l'évaluation des structures, des professionnels et universitaires internationaux interviennent toujours.

Si les étudiants n'ont pas de compétences linguistiques et interculturelles, ils seront freinés dans leur insertion professionnelle.

Le directeur décline les missions et explique les moyens affectés à la mobilité.

Beaucoup de départements ont des stages ou des semestres à l'étranger.

Il existe également le DUETI, diplôme de 3<sup>ème</sup> année délivré par l'IUT dans le cadre des accords qu'il a avec les autres composantes de l'université.

Pour accompagner les étudiants impliqués à l'international mais aussi informer et communiquer, les RI ont un secrétariat à plein temps.

L'IUT utilise les financements Erasmus pour la mobilité européenne et ses accords bilatéraux avec ses partenaires en dehors de l'Europe.

L'IUT est aussi impliqué dans les projets de recherche, tel le projet BATUTA au Maroc.

Primo-arrivants en 2015/2016 41 étudiants, dont 15 étudiants en deuxième année.

Dans certains départements qui peuvent connaître des baisses de recrutement, l'apport d'un nombre mesuré d'étudiants internationaux permet de préserver les effectifs, garder notre savoir-faire pédagogique. Il s'agit surtout d'insuffler un esprit d'ouverture et de collaboration internationale aux départements et aux étudiants recrutés localement.

Des enseignements de FLE, un suivi rapproché et des activités culturelles offertes par le projet « Vivre au Havre » (pilote par les étudiants de Techniques de Commercialisation) à destination des étudiants étrangers permettent un taux de succès supérieur à 93 %.

Stages à l'étranger : 57 en post-DUT (cours en anglais en Hongrie ou Pologne).

Quand on a un projet à l'étranger, il faut toujours se rapprocher de la direction adjointe aux RI.

Des délégations sont accueillies (le directeur est vice-président RI de l'ADIUT) pour montrer ce qu'est un IUT.

Les colloques internationaux doivent aussi passer par les RI afin d'accroître les opportunités de contact pour les étudiants et les personnels.

Activités du réseau des IUT : l'IUT fournit de l'expertise en ingénierie pédagogique, aide au recrutement, et a aussi piloté la traduction en anglais et espagnol de tous les PPN.

Cette année, il y a une étudiante allemande, Volontaire internationale à l'IUT : elle permet de valoriser les échanges et des stages avec l'Allemagne.

Serge Bertrand constate que ce compte rendu manque de données budgétaires. Est-ce qu'il est valable de faire telle ou telle mission ?

Le directeur donne un exemple : la création d'un département HSE en Algérie. Tous les déplacements sont payés par les financeurs (cela ne coûte rien à l'IUT). Le département acquiert une visibilité internationale, un savoir-faire. Mais le directeur ne peut chiffrer exactement le retour réel de ce type de mission.

Pour Serge Bertrand, il y a une problématique d'organisation. Le directeur répond qu'un enseignant qui s'en va rattrape ses cours. Quand un enseignant fait cours à l'étranger, il remplit sa mission, suivant en cela les textes officiels qui nous font obligation de nous impliquer à l'international.

Le directeur rattrape ses cours le samedi.

La question de l'investissement et du retour sur investissement ne peut pas se poser pour Benoît Ben Moussa car cela rapporte une expérience inoubliable pour étudiant.

Pour Serge Bertrand, il faut justifier l'utilisation de l'argent public. Il voudrait un coût établi et raisonnable pour éviter d'entendre, à l'extérieur, que les universitaires partent loin alors qu'il existe des techniques pour ne pas se déplacer.

Effectivement, la direction de l'IUT est très engagée dans le développement des RI, dont elle a fait un de ses axes de pilotage majeurs. Le directeur a les outils pour gérer l'administration de l'IUT à distance. Il existe un système de délégation de signature pour les directeurs adjoints. Ainsi, il n'y a jamais de vacance de la direction. Il y a une RA solide à son poste.

Suzanne Fleixas voudrait plus de contrôle sur les missions. Former des techniciens HSE en Algérie est un intérêt presque moral. Mais il faut un retour financier des missions.

Le directeur s'assure que les programmes internationaux bénéficient à tous et pas seulement à quelques uns : il invite tout personnel de l'IUT qui souhaite avoir une expérience internationale à contacter l'équipe de direction (notamment le directeur adjoint aux RI) et s'engage à lui trouver les missions qui permettront son implication. De plus; la plupart des programmes sont financés par des structures telles que l'ADIUT ou des agences étrangères et ne coûtent rien à notre IUT.

La politique à l'ADIUT est la transparence. Il est possible de communiquer le coût des missions.

#### **7. Vacance du logement de fonction de l'IUT site Frissard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016**

Avis demandé aux administrateurs sur la remise en Concession pour nécessité absolue de service (CNAS) du logement du site Frissard à compter de janvier 2016 : autorisez-vous la remise en CNAS du logement de gardien situé sur le site Frissard ?

Remarque : le personnel bénéficiaire doit payer les fluides mais bénéficie du logement car il lui est confiée une mission d'ouverture / fermeture et surveillance des locaux.

26 votants.

**Résultat du vote : OUI : Unanimité**

Motion présentée par le Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration de l'IUT demande que la composition de la commission d'attribution de la CNAS du site Frissard comprenne autant de personnels en poste à l'IUT que de personnels des services centraux de l'ULH. Le Conseil d'administration de l'IUT demande que le personnel sélectionné soit sous l'autorité du directeur de l'IUT.

26 votants.

**Résultat du vote : Unanimité**

## 8. Questions diverses

### 8.1 : Subvention

Avis demandé aux administrateurs pour la cotisation annuelle de l'Association des Chefs de département GLT (350€) et la cotisation à l'ACD GEA (180€).

26 votants.

**Résultat du vote : Unanimité**

Sylvie Millet souhaite qu'une motion soit rédigée concernant l'absence de secrétariat dans trois départements.

L'IUT doit faire savoir que l'on ne peut fonctionner sans postes dans les départements.

Des départs ont pu être anticipés sur le site Lebon, autant anticiper et former des personnels à l'IUT aussi : il y a un manque d'équité de traitement.

Le directeur a eu l'information que l'université proposait une remplaçante à 50% pour Carrières sociales (et 50% pour la Faculté des affaires internationales).

Rien pour GEII/GMP.

Le directeur a prévenu de l'absence des secrétaires dès qu'il en a eu connaissance, dans un cas avant même que cette absence commence. L'université ne peut pas laisser l'IUT dans cette situation. Les secrétaires de département sont indispensables pour les étudiants et pour leur technicité. Dans trois semaines, il y aura des jurys, des candidatures, des stages...

Il faut exiger des moyens humains : c'est aussi un problème de suivi et donc de réussite des étudiants.

Est-ce que le CA veut voter une motion ?

Serge Bertrand voudrait prendre un rendez-vous avec le président de l'ULH en présence du directeur avec un mandat du CA. Serge Bertrand a l'idée d'une brigade volante de personnels capables de remplacer rapidement tout personnel absent.

Pierre Maréchal : le département GEII s'est réuni. Il a constaté un dialogue de sourd entre l'IUT et l'université du Havre et pas de solution. Le département GEII soutient l'idée d'une motion du Conseil d'administration.

Pierre Maréchal refuse de faire du secrétariat. Cela ne fait pas partie de ses missions. On détruit un emploi si on fait le travail de la personne en arrêt.

Cyril Gaffet : l'année dernière, il y a déjà eu des problèmes de convention de stage malgré la présence d'une secrétaire. Les étudiants s'inquiètent aussi pour les jurys et les validations de diplômes.

Christophe Garnier veut rassurer les étudiants, les commissions auront lieu. Les stages ne poseront pas de problème.

Pour Benoît Ben Moussa, c'est difficile pour HSE avec un secrétariat à 50%. Cela sera problématique pour des commissions. Il faudrait peut-être remettre deux secrétaires pour GEII et GMP. Le secrétariat est une charge de travail énorme.

Pour Sylvie Millet, la motion est une parole du Conseil d'administration qui adopte une position politique forte. Une motion est complémentaire à un rendez-vous avec le président de l'université du Havre. Les personnels à remplacer sont très expérimentés. Un contractuel ne pourra pas être opérationnel rapidement surtout s'il est à 50%. Pour. Il y a beaucoup de technicité dans les missions des secrétariats de département : elle exige donc que les personnels soient remplacés à 100 %.

Mme Panchou voit la motion comme moyen d'informer officiellement le Conseil d'administration de l'université.

Motion :

« Le Conseil d'administration de l'IUT s'inquiète de la vacance des secrétariats des départements CS, GEII et GMP, qui nuit gravement à leur bon fonctionnement.

Par ailleurs, le mi-temps du secrétariat du département HSE n'a pas été compensé.

C'est pourquoi il demande le remplacement des personnels manquants dans les plus brefs délais.

A défaut, l'IUT ne sera plus en mesure d'assurer les missions de secrétariat auprès des étudiants, enseignants et vacataires (jurys, stages, déclaration des heures d'enseignement, etc.).

Le Conseil d'administration demande une gestion par anticipation des absences. »

Les administrateurs procèdent au vote de la motion.

26 votants.

**Résultat du vote : Unanimité**

La séance est levée à 22h20.